

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 54043 B1** (51) Cl. internationale : **A61G 17/02; F24F 6/00; F24F 5/00; A61G 17/04**
- (43) Date de publication : **31.07.2023**

-
- (21) N° Dépôt : **54043**
- (22) Date de Dépôt : **07.10.2019**
- (30) Données de Priorité : **31.10.2018 FR 1871344**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/IB2019/058523 07.10.2019**
- (71) Demandeur(s) : **Hasnaoui, Mansour, 352 square Gabriel Péri 59450 Sin le Noble (FR)**
- (72) Inventeur(s) : **Hasnaoui, Mansour**
- (74) Mandataire : **TOUNINA CONSTLING**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP19786400.2**

(54) Titre : **CERCUEIL NOTAMMENT POUR L'INHUMATION EN PLEINE TERRE**

- (57) Abrégé : La présente invention concerne un cercueil (1), notamment pour l'inhumation en pleine terre comprenant un fond (2), des parois latérales (3), un couvercle (4), un matelas (5) et des moyens de collecte (6) aptes à réceptionner des fluides vitaux sous le matelas, et tel que selon l'invention, le cercueil comprend en outre des moyens de stockage d'oxygène (7) permettant un apport d'oxygène dans le cercueil, des moyens d'humidification (8) et des moyens de chauffage (9) de manière à générer dans le temps des conditions permettant une décomposition rapide du corps.

Revendications

- [Revendication 1] Cercueil, notamment pour l'inhumation en pleine terre comprenant un fond (2), des parois latérales (3), un couvercle (4), un matelas (5) et des moyens de collecte (6) aptes à réceptionner des fluides vitaux sous le matelas, caractérisé en ce que le cercueil comprend en outre des moyens de stockage d'oxygène (7) permettant un apport d'oxygène dans le cercueil, des moyens d'humidification (8) et des moyens de chauffage (9) de manière à générer dans le temps des conditions permettant une décomposition rapide du corps.
- [Revendication 2] Cercueil selon la revendication 1 dans lequel le matelas (5) repose sur une plaque à double paroi (10) avec une paroi supérieure (11) ajourée laissant passer les fluides et une paroi inférieure (12) accueillant un bac de réception (13) des fluides, la plaque à double paroi (10) présentant en outre une plaque intermédiaire (14) pentue pour le guidage des fluides vers le bac de réception (13).
- [Revendication 3] Cercueil selon la revendication 2 dans lequel la plaque à double paroi (10) est ondulée et permet en outre la réception d'au moins une partie des moyens de stockage d'oxygène et/ou des moyens d'humidification au niveau d'espaces libres 16.
- [Revendication 4] Cercueil selon l'une quelconque des revendications précédentes dans lequel les moyens de stockage d'oxygène comportent au moins une poche d'oxygène (17) réalisée dans un matériau hydrosoluble.
- [Revendication 5] Cercueil selon la revendication 2 prise seule ou en combinaison avec la revendication 3 ou 4 dans lequel les moyens de stockage d'oxygène (7) comportent au moins une poche d'oxygène (17) disposée dans la plaque à double paroi (10).

- [Revendication 6] Cercueil selon la revendication 2 prise seule ou en combinaison avec l'une quelconque des revendications 3 à 5 dans lequel les moyens de chauffage (9) comportent une couche de compost (18), disposée sous la plaque à double paroi (10), activable par imprégnation de liquide par l'intermédiaire des moyens d'humidification (8).
- [Revendication 7] Cercueil selon la revendication 4 dans lequel le compost (18) est un compost naturel permettant de créer une forte chaleur supérieure à 80°C à l'activation de manière à détruire les bactéries pathogènes présentes dans le cercueil.
- [Revendication 8] Cercueil selon l'une quelconque des revendications précédentes dans lequel les moyens d'humidification (8) comportent un réservoir (19) sur le couvercle apte à contenir des liquides, au moins une canalisation (20) permettant le transfert du liquide vers le fond du cercueil et une vanne (21) entre le réservoir et la canalisation permettant un transfert contrôlé du liquide vers l'intérieur du cercueil.
- [Revendication 9] Cercueil selon la revendication 8 dans lequel la vanne (21) est une vanne bio dégradable ou putrescible permettant l'écoulement du liquide du réservoir (19) dans la canalisation (20) dans un délai déterminé, notamment compris entre 3 et 6 mois.
- [Revendication 10] Cercueil selon l'une quelconque des revendications précédentes dans lequel le fonds (2) et/ou les parties latérales (3) présentent une zone de rupture, réalisée dans un matériau putrescible, permettant l'écoulement des liquides hors du cercueil, le matériau utilisé pour la réalisation de cette zone de rupture est un polymère biodégradable de type PLA ou de ses dérivés.

[Revendication 11] Cercueil selon l'une quelconque des revendications précédentes dans lequel des clapets anti-retours empêchant toute remontée du fluide en dehors du bac de réception (13).